



ÉCOLE DES PARENTS
ET DES ÉDUCATEURS

FÉDÉRATION NATIONALE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

À DÉCOUVRIR
SUR LE SITE DE LA FNEPE :
WWW.ECOLEDESPARENTS.ORG

ESTIMO



Un kit pédagogique à destination des professionnels de l'enfance.

Prendre conscience de nos aptitudes sensorielles, analyser nos usages, apprécier ce que nos environnements nous apportent pour bien grandir, tels sont les défis proposés aux enfants dans le kit pédagogique «Estimo»



**Pour des groupes d'enfants
de 32 participants maximum**

Accessible de 7 ans à 10 ans

**Les activités indépendantes
les unes des autres**

Comprendre comment les 5 sens nous accompagnent dans notre perception du monde

Qualifier les 5 sens comme moyen d'appréhension, de jugement et/ou de reconnaissance de nos environnements et de nous-mêmes

Connaître nos aptitudes sensorielles et ce qu'elles nous révèlent sur notre capacité à communiquer avec le monde

Apprécier comment les 5 sens aident à gagner en confiance en soi pour découvrir le monde et sa diversité

Déterminer des défis personnels et collectifs pour aller à la découverte du monde

Développer l'envie de jouer avec les sens pour mieux découvrir le monde et soi-même.



Un jeu proposé par l'association Les petits citoyens, la Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs, la Croix-Rouge française et la Fondation Apprentis d'Auteuil.

Pour tout renseignement :

FNEPE – 180 bis rue de Grenelle – 75007 Paris • Tél. +33(0)1 47 53 62 70 • Fax +33(0)1 47 53 62 84

Mail contact@ecoledesparents.org • **Site internet** www.ecoledesparents.org



LA VUE

L'ODORAT



LE GOÛT

LE TOUCHER



L'OUÏE



SOM- MAIRE

01
PRÉSENTATION

page 5

02
RÉSEAU

page 15

03
REVUE

page 31

04
ACTUALITÉS
2017

page 37

05
**THÉMA-
TIQUES**
2017

page 45

AVANT-PROPOS

❖ 2017 a marqué une étape décisive dans la **concrétisation du projet stratégique de la FNEPE** à travers l'élaboration d'un plan de développement opérationnel et le recrutement d'une chargée de développement réseau.

❖ **La démarche d'évaluation de l'utilité sociale**, en mettant en lumière nos missions et nos apports à la société a permis de soutenir, elle aussi, le sens de notre projet stratégique. Le changement de présidence du conseil scientifique ainsi qu'une nouvelle feuille de route pour cette instance phare participe de la même volonté.

❖ Plusieurs temps forts ont ponctué l'année 2017 : notamment, fin janvier, la journée d'étude sur l'estime de soi inaugurant **la sortie de l'outil ludique Estimo**, puis l'assemblée générale en juin avec un **passage de flambeau entre Daniel Marcelli et Michel Wawrzyniak** à la présidence de la fédération, et enfin les journées réseaux en novembre, qui ont mobilisé fortement les EPE.

❖ **Plus que jamais la FNEPE et les EPE sont des partenaires privilégiés des politiques publiques.** Nos contributions à la stratégie nationale de soutien à la parentalité, à la prévention de la radicalisation ou encore à la politique de la ville montrent combien l'expertise et l'étayage des EPE est précieuse.

❖ Cette 2^e année de partenariat avec **les éditions érès** commence à porter ses fruits, surtout sur **le plan numérique**. Les consultations des articles de la revue disponible sur Cairn ont été multipliées par trois en 2017.

❖ Enfin **la FNEPE et les EPE ont interpellé les pouvoirs publics** sur la question de la résidence alternée et fait valoir leur point de vue sur l'importance et l'intérêt de la prévention chez les jeunes en matière de santé dans le cadre de la future stratégie nationale 2018-2022.

01

• Présentation •

LA FNEPE

ACTEUR RECONNU DU DOMAINE DE L'ÉDUCATION ET LA FAMILLE

Association loi 1901, la FNEPE est reconnue d'utilité publique et agréée association de jeunesse, d'éducation populaire et complémentaire de l'enseignement public. Par les Écoles des parents et des éducateurs qu'elle fédère, elle est une association de services aux familles et aux éducateurs. Par son action de terrain, elle est un observateur des transformations sociales affectant la vie familiale et les demandes du public.



L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

En tant que tête de réseau la FNEPE mène un travail important de représentation dans les instances nationales.

La FNEPE est membre :

- du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (**HCFEA**)
- du Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (**CNAJEP**)
- du Collectif des associations partenaires de l'école publique (**CAPE**)
- du Conseil national des partenaires de l'Association nationale des maisons des adolescents (**ANMDA**)
- du Comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (**ANLCI**)
- du Comité de pilotage pour l'organisation de la Journée nationale du refus de l'échec scolaire portée par l'**AFEV**
- du Conseil d'administration du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (**FONJEP**)
- La FNEPE participe aux instances nationales du Conseil conjugal et familial (**CCF**) et de la Médiation familiale (**MF**)



LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est une instance de réflexion sur la famille et la parentalité, un observatoire de l'évolution des savoirs ainsi qu'une force de propositions donnant un avis sur les orientations et le développement des actions de la Fnepe et de son réseau, sur la ligne éditoriale de la revue *L'école des parents* et sur les thématiques des colloques organisés par la Fnepe.

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Régine Scelles

Présidente du conseil scientifique, psychologue et professeur de psychopathologie à l'université Paris Ouest, laboratoire ClipsyD

Geneviève André Trévenec

Pédiatre, ancienne directrice de la Mission Adoption Médecins du monde

Thierry Baubet

Professeur de pédopsychiatrie, chef de clinique assistant, rédacteur en chef de la revue *L'Autre*, hôpital Avicenne, université Paris 13

Michel Botbol

Professeur de pédopsychiatrie, université de Brest

Nouredine Boubaker

Ancien directeur national du Fonds d'action sociale puis de l'Acisé, ancien directeur régional adjoint en charge de la politique de la ville en Languedoc-Roussillon

Jean Chambry

Pédopsychiatre, responsable du Centre interhospitalier d'accueil permanent pour adolescents à l'EPS Maison Blanche

Sylvie Companyo

Psychologue, directrice de l'EPE de Haute-Garonne

Jacqueline Costa-Lascoux

Juriste, psychosociologue et psychoclinicienne, Directrice de recherche honoraire au CNRS, associée au CEVIPOF (Centre de recherches de Sciences-Po, Paris)

Brigitte Courrée

Philosophe, formatrice, conseillère en formation, spécialiste des familles d'accueil, du placement familial, académie de Poitiers

Geneviève Delaisi de Parseval

Anthropologue, psychanalyste

Philippe Garcia

Médecin spécialiste en psychiatrie, responsable de l'unité pour adolescents à l'hôpital de Mende

Thierry Goguel d'Allondans

Éducateur spécialisé, anthropologue, chercheur associé à l'université Marc-Bloch à Strasbourg, formateur en travail social à l'Ifccad à Schiltigheim

Dominique Magois

Puéricultrice, coordinatrice petite enfance du 12^e arrondissement, secteur ouest, Paris

Daniel Marcelli

Professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université de Poitiers

Marjorie Micor

Docteur en sociologie, directrice de l'EPE de Moselle

Mauricio Novello

Pédopsychiatre, médecin référent du service de psychiatrie infanto-juvénile de l'association hospitalière Sainte-Marie (Le Puy-en-Velay)

Philippe Pédrot

Juriste, professeur des universités

Lyne Pillet

Directrice des politiques éducatives et de l'audit, PJJ Rhône-Alpes

Hélène Romano

Docteur en psychopathologie clinique-HDR, expert près les Tribunaux

Blandine Sagot

Psychologue, directrice de l'EPE de l'Hérault

Gérard Schmit

Professeur de pédopsychiatrie, directeur du laboratoire de psychologie appliquée (LPA), université de Reims

Catherine Sellenet

Professeur en sciences de l'éducation, membre du Centre de recherche éducation-culture (Crec), psychologue, sociologue, chercheur au centre de recherche éducation et formation (Cref, université Paris 10 - Nanterre), université de Nantes

Karine Stebler

Sociologue, directrice honoraire des affaires sanitaires et sociales

Pierre-Henri Tavoillot

Philosophe, professeur de philosophie, Paris-La Sorbonne

Philippe Têdo

Pédopsychiatre, pôle aquitain de l'adolescent, CHU Bordeaux

Serge Tisseron

Psychiatre, psychanalyste, directeur de recherche à l'université Paris 7 - Denis-Diderot

LA FNEPE

UNE GOUVERNANCE SOLIDE POUR CONDUIRE SES MISSIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de dix-neuf membres : quatorze représentants d'EPE ou de services labellisés et cinq membres actifs à titre individuel ou membre d'honneur. Au cours de l'année 2017, le conseil d'administration de la Fnepe s'est réuni trois fois afin d'assurer l'administration générale de l'association.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

MEMBRES INDIVIDUELS / MEMBRES D'HONNEUR

Vincent de Vathaire | Catherine Leblanc |
Daniel Marcelli | Noëlle Mariller |
Françoise Lesieur-Kendirgi

MEMBRES EPE / ACTIONS LABELLISÉES

EPE des Alpes-Maritimes
Centre familial Charles Vincent | Suzanne Avon
EPE de Haute-Corse | Dominique Rossi
EPE de Haute-Garonne | Françoise Trouvat
EPE de l'Hérault | Pascal Suzanne
EPE de la Loire | Habib Abdennebi
EPE de Loire-Atlantique | Jacqueline Lautrey
EPE du Maine-et-Loire | Agnès de Kervénoaël
EPE de Moselle | Marjorie Micor
EPE de Moselle | Anne-Marie Paquereau
EPE de Haute-Savoie | Martine Ferrandez
EPE de Seine-Maritime | Dominique Vandenbussche
EPE de Seine-et-Marne sud | Sophie Bruguière
EPE du Var | Yannick Liban
AMDOR - Action labellisée EPE | Frantz Rémy

LES MEMBRES DU BUREAU

MICHEL WAWRZYNIAK : Président

NOËLLE MARILLER : Vice-Présidente

FRANÇOISE LESIEUR : Vice-Présidente

JACQUELINE LAUTREY : Trésorière

MARTINE FERRANDEZ : Trésorière-adjointe

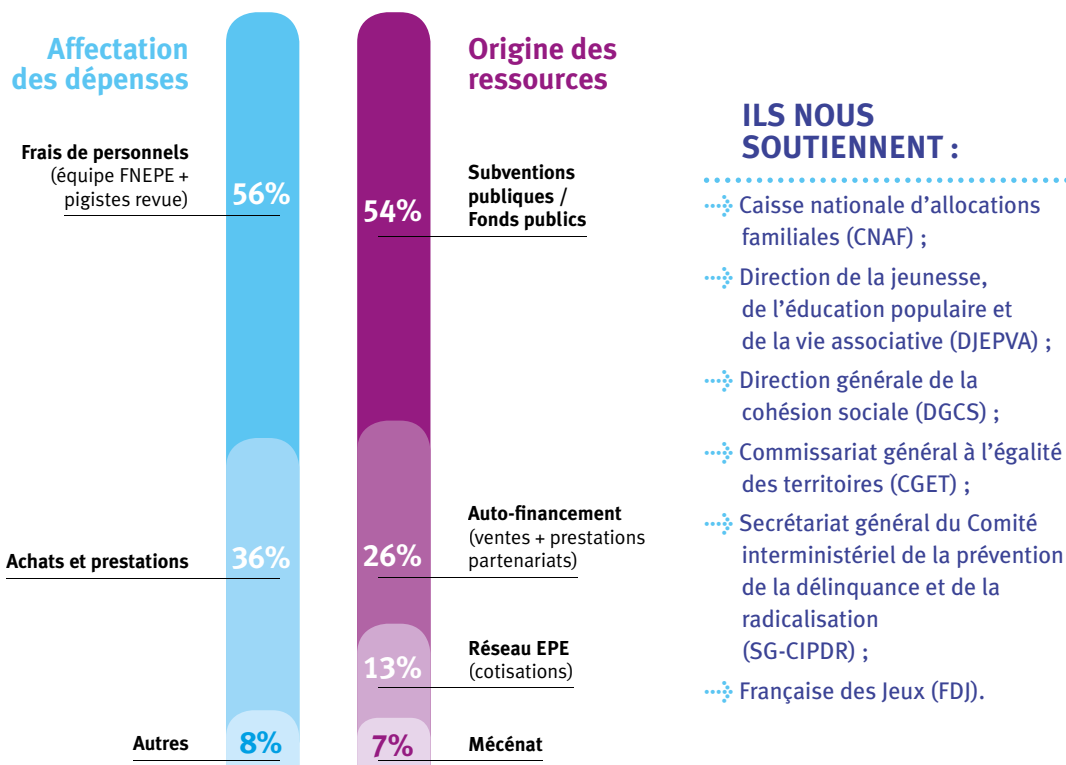
YANNICK LIBAN : Secrétaire

CATHERINE LEBLANC : Membre

VINCENT DE VATHAIRE : Membre

**PRÉSIDENT
D'HONNEUR
DE LA FNEPE**
.....
Daniel MARCELLI

RESSOURCES ET DÉPENSES 2017 :



LA FNEPE

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU RÉSEAU EPE

Alexandra Christides : Directrice

Carole Gautier : Comptable

Virginie Gazon : Secrétaire de rédaction

Anne Lanchon : Rédactrice en chef de la revue *L'école des Parents*

Bénédicte Luret : Chargée de mission

Elodie Maquet : Secrétaire

Carsten Nielsen : Maquettiste

Noémie Offret : Coordinatrice réseau

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE DE DÉVELOPPEMENT

En 2017, la FNEPE a poursuivi sa démarche prospective grâce à un financement public Uniformation-Directe. Cet accompagnement complémentaire a permis trois avancées significatives.

1. RENFORCER LES OUTILS DE PILOTAGE DU RÉSEAU

Élaboration d'un état des lieux synthétique du réseau construit sur la base d'indicateurs simples : couverture géographique, gouvernance, type d'activités portées, santé économique des EPE, etc. Ces données recueillies grâce aux rapports d'activité et financier envoyés par les adhérents permettent de porter un regard systémique sur le réseau EPE et ses enjeux.

Ce document sera désormais actualisé chaque année afin de nourrir les réflexions du conseil d'administration de la FNEPE et d'orienter ses priorités d'actions.

2. FINALISER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT OPÉRATIONNEL (2017-2020)

À la suite de travaux complémentaires consacrés aux missions et services de la FNEPE en matière de développement, le conseil d'administration de la fédération, en date du 27 septembre, a validé un plan de développement sur trois ans articulé autour de 4 axes :

AXE 1 ➔ Tendre à une implantation EPE dans toutes les régions de France,

AXE 2 ➔ Augmenter de 25 % la couverture départementale du réseau,

AXE 3 ➔ Améliorer la couverture intra-départementale de 25 % dans les territoires où les EPE sont déjà présentes,

AXE TRANSVERSAL ➔ Renforcer les compétences et outils internes à la FNEPE pour faciliter le développement du réseau.

3. RECRUTER UN SALARIÉ CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT RÉSEAU

Artemis Chrysovitsanou a été embauchée, en janvier 2018, au poste de chargée de développement réseau. Ses missions sont les suivantes :

Participer à l'élaboration du plan d'action stratégique

Développer les financements mobilisables par la FNEPE et son réseau

Impulser et appuyer les projets d'extension du réseau sur le plan national

Contribuer au renforcement des compétences relatives au développement au sein du réseau existant

DÉMARCHE D'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE

En accord avec la dynamique de réseau affirmée dans le cadre de son projet stratégique, la FNEPE a souhaité impulser une démarche d'évaluation de l'utilité sociale (EUS) auprès des EPE. Objectif : identifier la valeur sociale des missions du réseau, ce qu'elles apportent à la société aujourd'hui et en faire une vision partagée. Emmanuelle Briand, stagiaire en master 2 Économie solidaire et logique de marché à l'Institut catholique de Paris (ICP) a animé pendant six mois ce processus collectif et participatif.

Les enjeux de la démarche pour les EPE :

- Renforcer la cohérence du projet associatif
- Valoriser leurs apports
- Développer leurs réseaux
- Améliorer leurs actions et pratiques
- Construire de nouvelles relations avec leurs partenaires

Après avoir défini un protocole sous la forme d'étapes clés, Emmanuelle Briand, aux côtés des EPE engagées dans la démarche (EPE de Haute-Savoie, du Var et des Alpes-Maritimes), a co-organisé et piloté de nombreux ateliers réunissant :

- Les professionnels des EPE
- Les partenaires associatifs
- Les partenaires institutionnels financeurs
- Les parents, familles, jeunes et enfants

Ces six mois de réflexion ont abouti à :

- **Une présentation de la démarche EUS à l'assemblée générale de la FNEPE** afin de sensibiliser l'ensemble des EPE.
- **Une journée d'étude, le 11 juillet**, réunissant quinze professionnels et bénévoles des EPE. Cette rencontre a permis d'expliquer l'expérimentation en cours au sein des 3 EPE, entre théorie, exemples concrets et clés méthodologiques.
- **La co-construction d'un livret d'autoévaluation à partir de l'expérience des EPE de Haute-Savoie et du Var.** Ce livret rend compte de la méthode utilisée pour accompagner ces EPE et des travaux produits ; il récapitule les étapes, propose des fiches d'animation et des illustrations.

« Veiller, éveiller, bienveiller !
L'EPE, une nouvelle respiration
pour l'éducation ! »

Ce livret conçu tel un fil rouge permettra à d'autres EPE de se saisir de la démarche EUS. Ce travail d'introspection et de communication est donc amené à se déployer au sein du réseau dans les années à venir.

EPE HAUTE-SAVOIE

Aperçu du tableau de processus créateur (extrait du livret d'autoévaluation)

REGISTRES Critères	CADRE ET PRATIQUES	PRINCIPES D'ACTION	RÉALISATIONS
INNOVATION & OUVERTURE Veille & Recherche	<p><u>Cadre</u> : Ouvert, interactif</p> <p><u>Pratiques</u> : Revue référente et éclairage des sciences humaines, formation, conférence Conseil scientifique et observation terrain</p>	<ul style="list-style-type: none"> Réflexivité, remise en cause permanente Proximité et ancrage sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> Exploration de champs d'action /Formations innovantes Observatoire & laboratoire : identifier les signaux faibles, les changements sociétaux, chercher des réponses, des modes d'intervention nouveaux (éducatif)
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS/ CAPABILITÉS Expression / libération de la parole	<p><u>Cadre</u> : Sécurisant, confidentiel, convivial</p> <p><u>Pratiques</u> : Accueil, écoute, accompagnement : rencontres individuelles ou collectives entre parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> Accueillir le réel et le possible Ne pas donner de recettes Faire du sur-mesure, partir de la personne 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre à l'intime de s'exprimer Sortir de l'isolement Apaisement : la parole libérée, partagée, une plainte transformée
COHÉSION SOCIALE & TERRITORIALE Sas de prévention	<p><u>Cadre</u> : Non normatif, accessible et ouvert</p> <p><u>Pratiques</u> : Accueil et rencontres, avec plusieurs modes d'intervention, adaptées et souples, délais rapides & tarifs préférentiels, proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de toute la personne et de toutes les personnes (approche globale et systémique, égalité, accueil inconditionnel) 	<ul style="list-style-type: none"> Moins de violence, liens familiaux plus apaisés les structures publiques Lutte contre l'isolement et le repli sur soi Prévention de crises et ruptures de liens Repérer des besoins, anticiper des réponses Coûts évités importants pour les structures publiques

« Ce sont les structures qui définissent leur utilité sociale avec les parties prenantes, elle dépend du contexte, de l'époque, de l'enjeu défini... Elle laisse la possibilité à « l'invisible », au « banal », d'émerger. Une démarche d'évaluation de l'utilité sociale s'expérimente, il s'agit d'une recherche-action permanente. »

Noëlle Mariller, vice-présidente de la FNEPE

.....

*« Dans un contexte d'éclatement
du modèle familial et de pression normative,
les EPE aident les parents à affirmer
leur légitimité et à faire émerger
leurs propres solutions. »*

Témoignage de professionnel du réseau EPE

.....

02

• Réseau •

QUE SONT LES EPE ?

Un réseau de 40 associations au service des parents, des jeunes, des familles et des professionnels qui œuvrent dans une démarche de prévention et de coéducation.

MISSIONS :

Contribuer à rendre acteurs de leur vie les parents et les jeunes

Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent

Favoriser le dialogue dans le groupe familial

Accompagner les moments de crise dans la famille

Participer à la formation des professionnels de l'éducation et du secteur sanitaire et social confrontés aux mutations complexes et profondes du groupe familial et de son environnement

SERVICES PROPOSÉS :

POUR LES PARENTS ET LES JEUNES

Lieux d'accueil : points accueil écoute jeunes (PAEJ), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), points écoute pour les parents® (PEP), espaces de rencontre, Cafés des parents®

Animations collectives : colloques, conférences, soirées-débats, groupes d'échanges

Entretiens personnalisés : consultations pour parents et jeunes, guidance familiale, médiation familiale, conseil conjugal et familial, orientation scolaire, accompagnement psychologique

POUR LES PROFESSIONNELS

Formations et actions sur l'accompagnement à la parentalité

Formations qualifiantes et diplômantes aux métiers d'assistant maternel, conseiller conjugal et familial, médiateur familial. Formations thématiques, analyse de la pratique, supervision d'équipe

4 000

adhérents

400

bénévoles

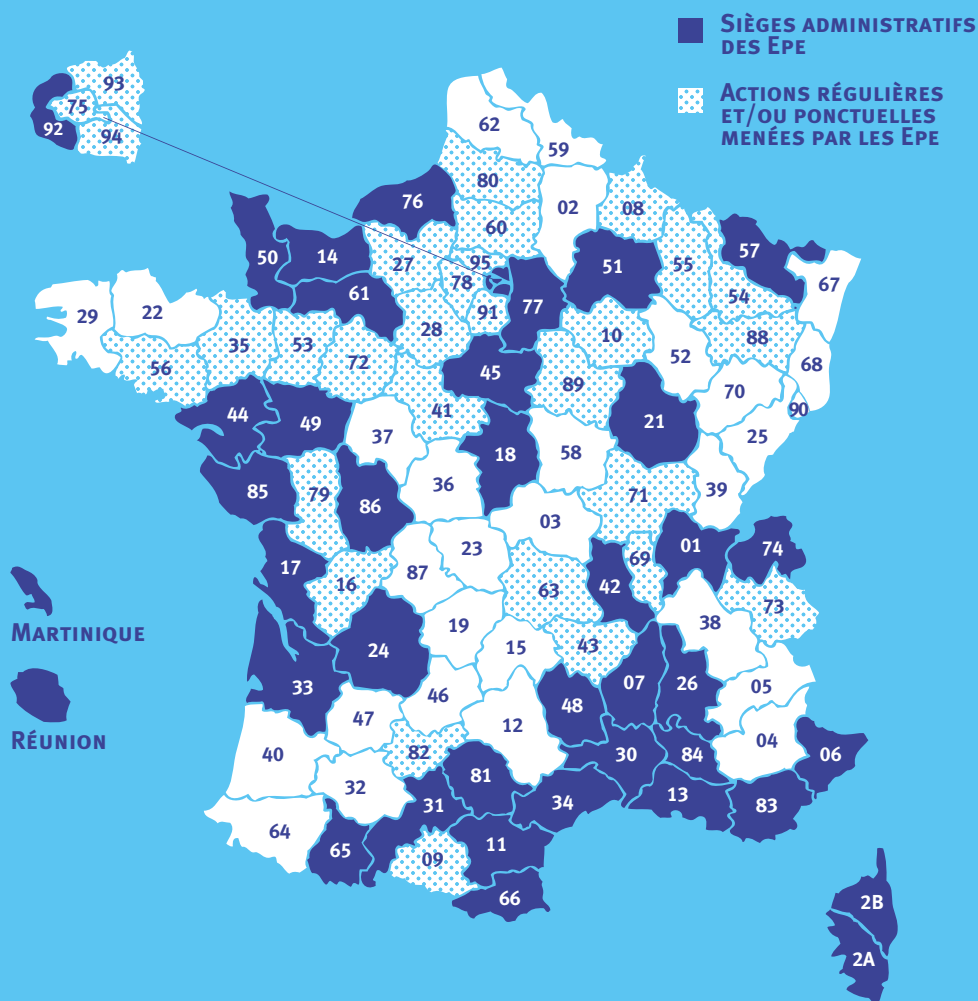
200

Salariés

± 25 000

Bénéficiaires

CARTE DU RÉSEAU EPE



LE RÉSEAU EN 2017 :

1 structure a intégré le réseau EPE :

- Association PÊLE-MÊLE (66 – Perpignan)

5 EPE ont été visitées dans le cadre du mandat de la Commission de suivi de la charte (CSC). Lors de ces rencontres privilégiées avec les bénévoles et professionnels des EPE, les membres de la CSC font le point sur la gouvernance, les finances de l'association, la communication, les relations avec la FNEPE.

COMMISSION DE SUIVI DE LA CHARTE – TEMPS FORTS 2017 :

Les membres de la CSC mandatés par le conseil d'administration de la FNEPE pour élaborer des propositions stratégiques sur le développement du réseau des EPE ont poursuivi leurs travaux. Fin 2017, après 2 années de réflexion, ils ont proposé un projet de plan opérationnel de développement.

CAFÉ DES PARENTS®

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le café des parents® est un temps de rencontre autour d'un café destiné aux parents soucieux de réfléchir à leur responsabilité éducative. Libre d'accès, ce lieu favorise les échanges, les partages d'expériences et de savoirs entre pairs sur un principe de co-éducation.

Exemples de thèmes traités :

Les relations au sein de la fratrie : Entre rivalité et complicité : quel équilibre trouver ?

J'élève seul(e) mes enfants : élever seul(e) son enfant, quelle que soit la raison, subie ou choisie, n'est pas toujours aisé. Comment se positionner, quels écueils éviter, quels avantages et inconvénients tant pour l'enfant que pour son parent ?

Les addictions et les adolescents : à quels signes reconnaît-on qu'un adolescent souffre d'addiction ? Comment l'aider ?

Les écrans : quelle place accorder aux écrans dans la famille ? Tablettes, TV, consoles, portables : quels enjeux pour la dynamique familiale ?

L'image de la femme : conjuguer les rôles de femme, mère et citoyenne, la dictature du corps : comment éduquer les filles ?

L'éducation au sein du couple : quelles valeurs transmettre aux enfants sur la place de chacun ? ; Comment se mettre d'accord entre parents ?

Les relations avec l'école : les inquiétudes face à la rentrée scolaire, le mode de fonctionnement de l'institution scolaire, la difficulté à comprendre les appréciations des professeurs.

OBJECTIFS :

Encourager l'expression des adultes référents éducateurs de l'enfant ;

Proposer aux parents un espace d'écoute et de partage convivial et anonyme ;

Développer les compétences parentales ;

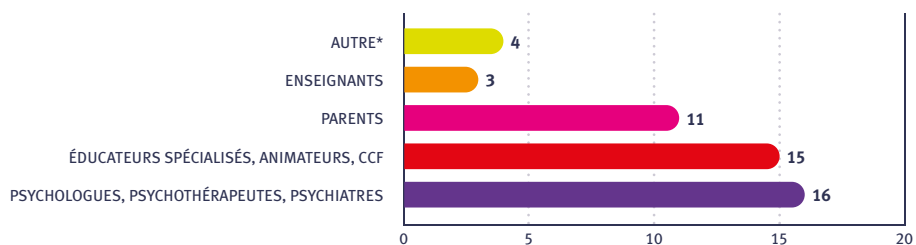
Prévenir les situations de crise et de rupture dans la relation éducative.

MOYENS :

Le professionnel de l'EPE pose un cadre garant du respect des règles de confidentialité et du déroulement de la rencontre. La discussion s'engage à partir d'une situation concrète rencontrée par les participants. Chacun est invité à élaborer des pistes de réflexion, enrichies par les points de vue de l'autre.

340 cafés des parents® en 2017

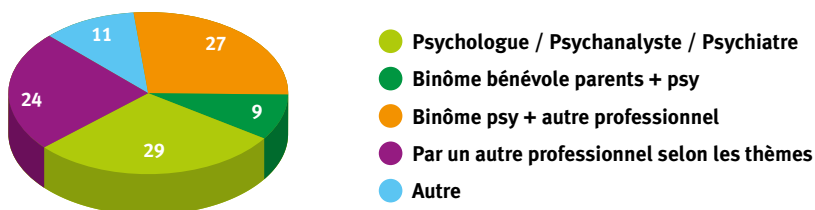
CRÉATEURS DES CAFÉS DES PARENTS® EPE (en %)



*Sociologues / Médecins / Puéricultrices / Techniciens travaillant dans des institutions (mairie, maison du département, coordinateur REP...)

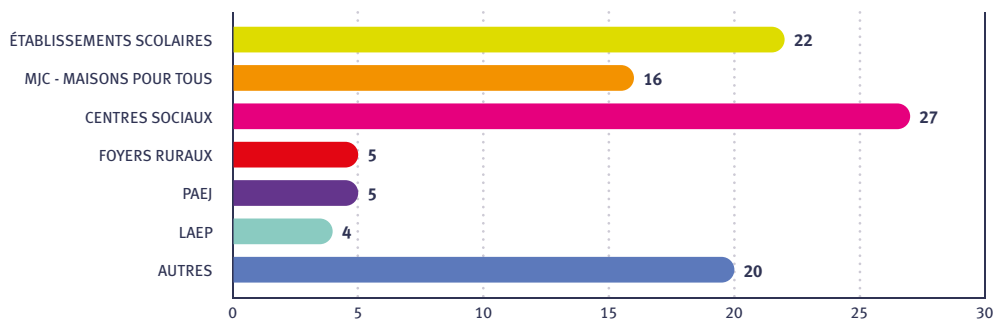
❖ **À noter :** Les cafés des parents® EPE sont créés à l'initiative de deux cultures « professionnelles » différentes : la psychologie et l'éducation populaire, en correspondance avec l'histoire du réseau des EPE.

ANIMATION DES CAFÉS DES PARENTS® EPE (en %)



❖ **À noter :** Si dans 40% des cas, les parents sont impliqués dans la création des cafés des parents®, ils sont co-animateurs des séances dans 15%. Trois groupes de parents fonctionnent de manière autonome (des parents qui animent pour d'autres parents).

LIEUX PARTENAIRES DES CAFÉS DES PARENTS® EPE (en %)



ESPACE ÉCOUTE JEUNES (EEJ) POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les EEJ et PAEJ du réseau sont des services anonymes et gratuits, assurés par des psychologues ou des conseillers conjugaux et familiaux, à destination des jeunes de 11 à 25 ans. Espaces de prévention généraliste, ils permettent d'aborder des questions personnelles, d'exprimer des préoccupations, d'obtenir des informations, de pouvoir parler et être écouté. Situés au siège de l'EPE ou dans le cadre de permanences déconcentrées en établissements scolaires, maisons du lien social, espaces santé... les EEJ et PAEJ s'inscrivent dans la prévention des conduites à risque et des ruptures familiales au moment de l'adolescence.

OBJECTIFS :

Accompagner le jeune dans sa construction identitaire et sa quête d'autonomie,

Soutenir l'estime de soi et développer les compétences psychosociales des jeunes,

Favoriser le dialogue dans le groupe familial et restaurer la place et le rôle de chacun.

Les entretiens durent en moyenne entre 30 et 45 minutes. Les jeunes sont libres de reprendre rendez-vous ou non. En moyenne, 60% des jeunes reviennent après leur premier entretien à l'EEJ-PAEJ.

MOYENS :

Les problématiques abordées par les jeunes recouvrent des sphères diverses :

Questions autour de l'école : baisse de motivation, absentéisme, désinvestissement scolaire, problèmes de comportement (conseil de discipline et mise à pied), difficultés d'apprentissage, orientation floue...

Relations familiales : séparation parentale et ses effets, incompréhensions et violences scolaires, refus des règles de vie, incohérences familiales sur les valeurs éducatives, surinvestissement des parents pour le travail scolaire, décès d'un parent, la rupture avec le père, recomposition familiale.

Conduites à risque : consommations de produits psychoactifs (cannabis, alcool), addictions aux jeux vidéo, rencontres « internet », fugue, vol, violences subies ou agies.

Histoires intimes : recherche de ses origines, relation amoureuse impossible, séparation amoureuse.

Pour maintenir une réponse de proximité aux besoins des jeunes vulnérables et renforcer la qualité et l'homogénéité du maillage sur le territoire national, le cahier des charges des PAEJ a été rénové en 2017.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Un LAEP est une « maison ouverte », c'est-à-dire un lieu d'accueil et d'échange, destiné aux enfants de moins de 6 ans, accompagnés par leur(s) parent(s), grand(s)-parent(s), assistante maternelle, assistante familiale, ou tout adulte proche et responsable de l'enfant.



OBJECTIFS :

Venir dans un LAEP permet au tout-petit de :

- Faire l'apprentissage de la vie sociale, avec ses règles et frustrations, ses codes et usages
- Jouer et rencontrer d'autres enfants
- S'autonomiser progressivement et se socialiser
- Vivre des expériences qui lui seront utiles avant d'entrer en crèche ou en maternelle

Et aux adultes qui accompagnent l'enfant de :

- Se rencontrer et de partager un moment convivial
- Echanger leurs impressions ou leurs interrogations
- Découvrir leur enfant sous un nouveau jour, « pas comme à la maison »
- Trouver des éléments de réponse à leurs interrogations et un guidage vers d'autres structures

MOYENS :

Dans ce lieu de détente et de rencontre, qui n'est ni une crèche, ni une garderie, puisque l'accompagnateur de l'enfant reste présent, les tout-petits découvrent un univers inconnu, observent, écoutent, rencontrent les autres (enfants et adultes), en toute sécurité affective. Les enfants découvrent le lieu à leur rythme, il n'y a pas d'activités dirigées.

Les accueillants garantissent la qualité et la convivialité des conditions d'accueil, ainsi que la confidentialité des informations qui circulent.

« La participation repose sur une démarche volontaire et libre. Les parents décident de leur implication dans les échanges et font vivre le lieu par leur présence. »

13 400 accueils au sein du réseau EPE

CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Au sein des EPE, les conseillers conjugaux et familiaux (CCF) accueillent, informent et écoutent les personnes, les couples et les familles rencontrant des difficultés relationnelles, affectives ou sexuelles. Ils conduisent des entretiens individuels ou familiaux, animent des groupes de parole de jeunes, d'adultes, de parents et de professionnels, et effectuent de la prévention en milieu scolaire, associatif ou institutionnel.



OBJECTIFS :

Informer sur tout sujet ayant trait à la sexualité (contraception, IST...),

Accompagner les femmes dans le cadre d'une interruption volontaire de grossesse (IVG),

Soutenir les personnes dans la recherche d'une relation conjugale satisfaisante,

Proposer un espace d'écoute et de parole où il est possible de « tenir conseil ».

25 CCF
interviennent pour le
réseau des EPE

MOYENS :

À l'EPE, le conseiller conjugal et familial travaille en lien étroit avec les autres professionnels (médiateurs familiaux, psychologues...), ce qui permet, en cas de besoin, un passage de relais simplifié et rapide d'un service à l'autre. De même, il peut être amené à intervenir lors de Cafés des parents® et à effectuer des entretiens par téléphone sur les lignes de téléphonie sociale du réseau, tel Inter service parents, ou au sein des Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) ou Espace écoute jeunes (EEJ) développés par le réseau.

Le réseau des EPE est un des organismes de formation agréés par le ministère des Affaires sociales pour délivrer la formation qualifiante au CCF.

POINT ÉCOUTE POUR LES PARENTS® (PEP)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les PEP® accueillent les parents, accompagnés ou non de leurs enfants, pour un entretien d'une heure environ, avec un psychologue de l'EPE. Les parents font librement la démarche, prennent rendez-vous auprès de l'EPE ou d'un partenaire accueillant la permanence. Le service est confidentiel et gratuit.

OBJECTIFS

Visées des entretiens :

- Meilleurs repères éducatifs
- Restauration de l'estime de soi
- Développement de l'autonomie
- Restauration des relations familiales
- Connaissance des lieux ressource
- Démarche de socialisation
- Autonomie dans la prise en charge de sa santé



MOYENS

Les PEP® n'ont pas vocation à proposer de la psychothérapie au long cours. Suivant les situations, on peut cependant considérer que certains entretiens sont des consultations thérapeutiques.

Il peut arriver également qu'un entretien soit proposé conjointement avec un médiateur familial. Les parents et leurs enfants peuvent être orientés vers des services spécialisés si nécessaire.

Avec l'accord des parents, le psychologue peut prendre contact avec les personnes concernées par la problématique exposée par les parents. Ainsi, **des liens fréquents sont établis depuis les Points Écoute pour les parents®** vers : les psychologues et infirmiers scolaires, les enseignants, les médecins, les sages-femmes, les personnes d'accueil des structures d'accueil du jeune enfant, les animateurs jeunesse, les travailleurs sociaux etc.

MÉDIATION FAMILIALE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les EPE conduisent des médiations familiales sur 11 départements. L'accompagnement dans la séparation, le soutien à la parentalité, l'écoute, la mise en mot des difficultés, sont les notions essentielles abordées par les médiateurs familiaux des EPE lors des entretiens.

OBJECTIFS :

Favoriser le rétablissement de la communication entre les parents,

Travailler la coparentalité en conduisant les parents à accepter leur différence pour qu'ils se reconnaissent mutuellement dans leur statut de parent,

Aider les parents à exercer conjointement l'autorité parentale,

Contribuer à rendre les parents acteurs en soutenant leurs compétences parentales.

MOYENS :

Lors des permanences, les professionnels des EPE travaillent selon le processus de médiation familiale suivant :

1. La rencontre d'information : les personnes viennent seule ou en couple, le médiateur les informe des modalités et des différentes règles à respecter pendant la médiation. Lorsque ce premier entretien est individuel, la médiatrice propose une rencontre à l'autre personne par courrier ou par téléphone.

Suite à cette information les personnes décident d'engager ou non une médiation familiale

2. Une médiation s'effectue sur plusieurs étapes et comporte plusieurs entretiens communs. Chaque entretien dure en moyenne 2 heures. Ils ont lieu environ tous les 15 jours. Pendant les entretiens de médiation, le médiateur doit garantir un cadre qui donne aux personnes la possibilité de se rencontrer, de s'exprimer, et de se parler en toute sécurité.

3. Au terme de la médiation un protocole d'accord peut être signé par les deux parents et peut être soumis pour homologation au Juge aux affaires familiales, afin de rendre exécutoire les modalités travaillées pendant la médiation.

**850
médiations
réalisées ou
en cours au
31 décembre
2017**

LES EPE RÉALISENT DES :

- médiations dites spontanées : les personnes viennent solliciter le médiateur familial afin de réfléchir, évoquer, comprendre, préparer la séparation, trouver d'autres modalités concernant les droits de visite et d'hébergement de leur(s) enfant(s)...

- médiations dites ordonnées : le juge enjoint les personnes à s'informer sur la médiation familiale ou ordonne une médiation familiale avec l'accord des personnes.

ESPACES DE RENCONTRE ENFANTS - PARENTS

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les espaces rencontre EPE sont des lieux neutres associatifs où des enfants viennent rencontrer le parent chez lequel ils ne résident plus. D'autres membres : grands-parents, parents, frères, sœurs, titulaires d'un droit de visite peuvent y être aussi accueillis. Ces lieux sont préconisés dans toute situation où la relation enfant-parent se révèle difficile en raison d'un droit de visite interrompu ou trop conflictuel.

OBJECTIFS :

Offrir un cadre garant de la protection de l'enfance et favorisant la reprise de contact avec le parent « absent » dans des conditions rassurantes,

Renforcer les ressources de l'enfant qui pourrait être pris à ses dépens dans un conflit de loyauté et consolider son identité.

« Il s'agit d'un lieu provisoire, un lieu de transition où se prépare l'avenir afin que des relations changent, évoluent, dans l'idée que des rencontres sans intermédiaire soient, un jour, possibles. »



MOYENS :

Les Juges aux affaires familiales peuvent être prescripteurs au travers d'une ordonnance ou d'un jugement concernant des situations de divorce, séparation conjugale ou familiale où le lien enfant-parent doit être préservé ou repris. Les espaces rencontre EPE peuvent aussi faire l'objet d'une saisine directe des familles.

**1733 rencontres
parents-enfants
organisées en 2017**

ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'analyse de la pratique est un temps de prise de distance afin de se repérer dans la complexité des situations professionnelles rencontrées, de mieux identifier les places et positionnements de chacun. Elle s'adresse à des bénévoles ou des professionnels des secteurs social, éducatif ou sanitaire, vis-à-vis des publics qui leur sont confiés.

OBJECTIFS :

Permettre le partage et/ou le questionnement des pratiques par les professionnels en vue de renforcer la cohérence des interventions.

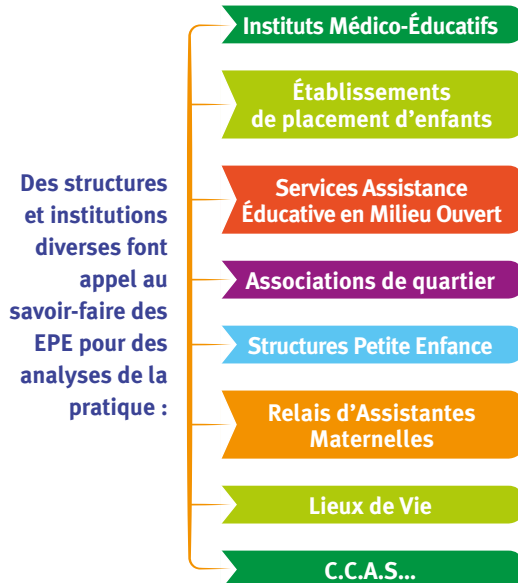
Analyser et gérer les émotions ressenties dans un espace intermédiaire, protégé, qui aménage du vide et permet de la pensée créatrice :

- vis-à-vis du public et de sa famille,
- vis-à-vis de l'équipe,
- vis-à-vis de l'institution.

Profiter de l'expérience et des ressources des uns et des autres.

MOYENS :

L'analyse de la pratique vise à permettre à chaque membre d'une équipe d'exprimer son ressenti vis-à-vis d'une situation professionnelle vécue par les participants, afin d'éviter au maximum la projection et l'identification personnelle. L'analyse des pratiques a pour but d'interroger sur les réponses adaptées aux situations données et non de « donner » des solutions.



FORMATION DES ASSISTANTS MATERNELS

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les EPE assurent la formation à la fonction d'assistant maternel dans le cadre défini par la loi du 27 juin 2005 précisant que les assistants maternels doivent, après obtention de leur agrément, suivre une formation obligatoire de 120 heures, dont 60 avant l'accueil effectif d'un enfant.

OBJECTIFS :

Identifier les besoins des enfants,

Installer et sécuriser des espaces de vie pour les enfants,

Assurer les soins d'hygiène corporelle et le confort des enfants,

Contribuer au développement et à la socialisation des enfants,

Organiser des activités,

Établir des relations professionnelles.

MOYENS :

Les professionnels des EPE forment aux deux modules obligatoires de 60 heures. Des intervenants extérieurs appuient les formateurs EPE : médecin (les maladies infectieuses), diététicienne (alimentation et préparation au CAP), éducatrice de jeunes enfants (l'éveil et le jeu), puéricultrice (accidents domestiques et préparation à l'épreuve du CAP).

Les thématiques suivantes sont abordées pendant les 10 jours de formations :

- la socialisation et autonomisation de l'enfant,
- les signes précurseurs de mal-être,
- l'agressivité de l'enfant,
- l'autorité : savoir poser des limites,
- la prise de conscience des difficultés vécues dans la pratique,
- travailler en MAM et micro-crèche,
- le handicap et la prise en charge chez l'assistante.



JEU DES TROIS FIGURES (J3F)

DÉVELOPPER L'EMPATHIE À L'ÉCOLE

DESCRIPTION DE L'ACTION

Serge Tisseron* a mis au point, puis expérimenté, un protocole de jeux de rôle qui développe l'empathie chez les enfants. La création du J3F répond à une double motivation : la lutte contre la violence en milieu scolaire et contre l'influence de la surconsommation d'écrans chez le jeune enfant. Le J3F fait alternativement jouer aux enfants les trois rôles présents dans leurs jeux spontanés, et que l'on retrouve dans les séries télévisées et les films : l'agresseur, la victime et le tiers, qui peut être témoin, sauveteur ou redresseur de torts.

OBJECTIFS

Sur le plan éducatif, le J3F

- Constitue une forme de pré-éducation aux images en permettant aux enfants de prendre du recul par rapport à ce qu'ils éprouvent face à elles, notamment à la télévision
- Apprend le « faire semblant » et incite les enfants à « imiter pour de faux » dans leurs jeux plutôt que « pour de vrai »
- Développe la capacité des enfants à se mettre à la place de l'autre et l'apprentissage de comportements pro sociaux contribuant à réduire la violence
- Lutte contre les stéréotypes de genre
- Encourage l'appel à l'adulte comme régulateur des conflits

MOYENS :

Pour déployer à grande échelle la pratique du Jeu des Trois figures et répondre aux demandes de formation des psychologues de l'Éducation nationale et des enseignants, Serge Tisseron a souhaité faire de la FNEPE un relais dans cette démarche. Il a ainsi formé une vingtaine de professionnels, psychologues cliniciens EPE, sur l'ensemble du territoire national.

La formation théorique s'est déroulée sur 3 jours. L'objectif est de mieux comprendre la place de l'empathie dans la régulation des conflits au sein des classes. Entre chaque journée de formation, les professionnels des EPE ont pratiqué le jeu des 3 figures, une fois par semaine dans une classe d'école maternelle sur 45 mn.

Depuis 2015, le réseau des EPE anime des formations au jeu des Trois Figures à la demande des académies partout en France.

* Serge Tisseron est psychiatre et psychanalyste, Directeur de recherches (HDR) à l'Université Paris VII Denis Diderot. <http://sergetisseron.com>

LA CONSTRUCTION DE L'EMPATHIE

EMPATHIE INTERSUBJECTIVE

J'accepte que l'autre m'informe sur ce que je suis et me révèle à moi-même.

Intersubjectivité

EMPATHIE RÉCIPROQUE

J'accepte que l'autre se mette à ma place.

J'accepte que l'autre s'estime comme moi.
(Narcissisme)

J'accepte que l'autre aime et soit aimé comme moi.
(Relation d'objet)

J'accepte que l'autre ait les mêmes droits que moi.
(Appartenance au groupe)

Capacité de changer de perspective émotionnelle
Vers 9 ans

Comprendre que l'autre a une expérience différente
À partir de 4 ans et demi

EMPATHIE DIRECTE

Partage émotionnel
Aussitôt que l'enfant fait la différence entre lui et l'autre. Elle consiste à comprendre les émotions d'autrui.

AUTO EMPATHIE

Les trois étages de l'empathie : Tisseron, S. (2013). *Subjectivation et empathie dans les mondes numériques*, Dunod (Dir.)

« Les professionnels des EPE considèrent l'individu en lien et en relation avec son groupe familial. L'éducation ne peut être le fait d'une seule personne, il s'agit d'un projet partagé. Ainsi, on explore la manière la plus appropriée d'accompagner ceux qui ne peuvent pas ou ne savent pas prendre une place d'« éducateur. »

Témoignage de professionnel du réseau EPE

03

• Revue •

L'ÉCOLE DES PARENTS

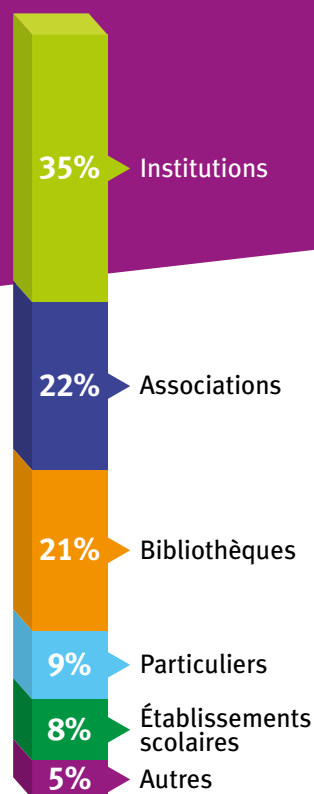
L'école des parents est, depuis sa création en 1949, une revue de référence dans le champ de la parentalité, de l'éducation et de la coéducation au sens large. Elle s'adresse à un public de professionnels de l'action sociale, de l'enfance et de la petite enfance, du soin, de l'école, de l'animation, mais aussi à des particuliers, par l'intermédiaire des bibliothèques et des médiathèques notamment.

Dans chaque numéro, *L'école des parents se penche sur un grand thème de société en lien avec la sphère familiale*, à travers des enquêtes, des interviews, des reportages, des contributions d'experts reconnus (pédopsychiatres, sociologues, psychologues, anthropologues...) et des acteurs de terrain concernés. Ces dossiers sont complétés par des chroniques régulières sur l'école, la santé et le droit de la famille, par des reportages sur des initiatives professionnelles originales, une enquête sur la recherche scientifique, des critiques de livres enfants et adultes et par le portrait d'une personnalité originale et engagée.

L'école des parents veille à respecter la diversité des approches psychologiques, sociologiques et philosophiques, sans se limiter à un seul point de vue. Elle suit les grands enjeux de l'actualité au sein de l'Éducation nationale, de la famille et du social.

L'école des parents est très présente dans les bibliothèques, les médiathèques et les centres de formation, tels que les Instituts régionaux de travail social (IRTS), où chaque exemplaire est lu par 5,3 personnes en moyenne.

Les abonnés :



La rédaction est constituée d'une rédactrice en chef à temps plein, d'une secrétaire de rédaction à temps partiel et d'un maquettiste indépendant. Elle fait appel à des pigistes extérieurs, des experts et des illustrateurs.

La gestion des abonnements est traitée en interne. De nombreuses relances, ainsi qu'une diffusion de la revue lors de congrès importants (AFPEN, SPIRALE), ont permis de limiter la baisse du nombre d'abonnés et de la vente au numéro, dans une période difficile pour la presse.

25 000 lecteurs

QUATRE NUMÉROS ET DEUX LIVRES ONT ÉTÉ PUBLIÉS EN 2017 :



n°622 : L'éducation positive en questions

- Regards croisés entre Jean Chambry et Béatrice Sabaté : *Peut-on exercer une autorité « positive » ?*
- Enquête : Parentalité positive. La nouvelle panacée
- Témoignage de Laure Reynaud, pédagogue : *Promouvoir le bien-être à l'école*



n°623 : La parentalité en solo

- Point de vue de Marion Para sociologue, directrice EPE 07 : *Regard social. Aide et stigmatisation*
- Interview de Patrice Huerre : *Pères solo - des mères comme les autres ?*
- Regards croisés entre Dominique Mehl et Elsa Godart : *Le choix d'une vie. Un bébé toute seule*



n°624 : Les souffrances des enfants « dys »

- Enquête : *Ce que vit l'enfant, ce qu'éprouvent les parents*
- Recherche par Franck Ramus, chercheur en sciences cognitives. *Dyslexie. Des causes multiples*
- Reportage : *Rééducation. Une « école » sur mesure à l'hôpital*



n°625 : Petite enfance. Les dangers de la surexposition aux écrans

- Regards croisés entre Sophie Marinopoulos et Elsa Godart : *Parents-bébé, un lien menacé par l'usage des écrans ?*
- Zoom : *Parentalité numérique. Comment accompagner avec sérénité ?*



Livre n°623 : L'enfant, l'animal, une relation pleine de ressources

L'animal familier est un compagnon privilégié pour l'enfant. Les récentes découvertes des neurosciences montrent qu'il participe à sa sécurité affective et contribue à son développement émotionnel, cognitif et social.



Livre n°624 : Les images terroristes. La puissance des écrans, la faiblesse de notre parole

Jocelyn Lachance, docteur en sociologie, est socio-anthropologue de l'adolescence, membre du laboratoire Passages au CNRS et du groupe de recherche sur l'hypermodernité. Il enseigne à l'université de Pau.

PARTENARIAT AVEC ÉRÈS

Depuis janvier 2016, la Fnepe est associée aux éditions érès pour coéditer la revue *L'école des parents*. Cet éditeur majeur dans le champ des sciences humaines publie de multiples revues professionnelles dans les domaines de l'enfance et de la parentalité (enfances & PSY, Spirale, etc.), du travail social et de la psychanalyse - entre autres -, et de nombreuses collections de livres (« 1001 BB », « La vie de l'enfant », etc.)

Ce partenariat offre à la revue une meilleure visibilité (présence sur le site d'érès, en librairie spécialisée, dans les colloques, etc.) et contribue à développer la vente au numéro.

PRÉSENCE SUR CAIRN

L'école des parents est également accessible en version numérique, grâce à sa présence sur le site cairn.info. La totalité des dossiers et les pages d'actualité de la revue sont en effet accessibles en accès conditionnel depuis 2016 ; les dossiers et les grands entretiens parus entre 2011 et 2015 le sont en accès libre.

En 2017, près de 40 000 articles ont été consultés sur le site : 19 000 en accès libre et 21 000 en accès conditionnel. Ces ventes ont compensé en partie la baisse régulière du nombre des abonnés.

www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents.htm

COLLECTION « L'ÉCOLE DES PARENTS »

Notre partenariat avec érès a permis de créer la collection « *L'école des parents* », sous la direction de Daniel Marcelli, président d'honneur de la Fnepe, avec Anne Lanchon, rédactrice en chef de la revue.

Elle compte désormais 5 titres.

En 2017, deux nouveaux titres ont été publiés :

L'enfant, l'animal, une relation pleine de ressources

et

Les images terroristes. La puissance des écrans, la faiblesse de notre parole, de Jocelyn Lachance

La sortie de ce dernier a donné lieu, le 5 octobre, à une conférence au Clavim, à Issy-les-Moulineaux, en présence de l'auteur et de Daniel Marcelli.

www.cairn.info/revue-l-ecole-des-parents.htm



4 numéros + 2 livres



= 49€/an

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui Je m'abonne par courrier en renvoyant ce coupon à L'école des parents - 180 bis, rue de Grenelle - 75007 Paris.

Je joins mon règlement par :

- Chèque à l'ordre de la Fnepe
- Mandat ou virement administratif

- 1 an (4 numéros + 2 livres) au prix de 49€ (Europe et Dom-Tom : 55 € - Autres pays : 58 €)
- 2 ans (8 numéros + 4 livres) au prix de 92€ (Europe et Dom-Tom : 104 € - Autres pays : 110 €)

Oui Je m'abonne en ligne sur le site www.ecoledesparents.org et je règle par CB ou par paypal (paiement sécurisé)

M^{me} M.

Nom _____

Prénom _____

Organisme _____

Adresse _____

CP Ville _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____

Comment avez-vous connu la revue?

Colloque EPE

Autre : _____

DATE & SIGNATURE :

VENTE AU NUMÉRO :

Pour vous procurer les anciens numéros et consulter les sommaires

www.ecoledesparents.org

« Les EPE proposent aux parents des espaces d'information, de rencontre et d'échange afin de les soutenir dans leur rôle d'éducateur au sein d'une société qui offre davantage de liberté mais aussi plus de complexité. »

Témoignage de professionnel du réseau EPE

04

- Actualités
2017 •

STRATÉGIE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

LA CONTRIBUTION DE LA FNEPE

Depuis 2012, le gouvernement a affirmé sa volonté de développer la politique de soutien à la parentalité. Cette évolution s'est notamment traduite par le doublement des crédits de la branche Famille consacrés aux dispositifs d'accompagnement des parents, le rééquilibrage territorial de l'offre de services initié par la signature de la convention d'objectifs et de gestion État-Cnaf en 2013, et la mise en place des schémas départementaux des services aux familles dès 2014.

C'est dans ce contexte de structuration de la politique de soutien à la parentalité que Jean-Philippe Vinquant, directeur général de la cohésion sociale et délégué interministériel à la famille, a souhaité réunir l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs du soutien à la parentalité, dont la FNEPE et les EPE, afin d'établir une stratégie nationale pour les cinq ans à venir.

Les travaux de concertation menés autour de huit axes de travail thématiques et complétés par des zooms transversaux se sont déroulés tout au long de l'année 2017.

CONTENU DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ :

Accompagner les parents de jeunes enfants

Accompagner les parents dans les premières années de vie de leur enfant, pour les aider à répondre au mieux à ses besoins spécifiques dans cette période fondatrice

Accompagner les parents d'enfants âgés de 6 à 11 ans

Aider les parents dans cette période de transitions multiples et d'apprentissages essentiels pour poser les premières bases de la future autonomie de leur enfant

Accompagner les parents face aux enjeux de l'adolescence

Aider les parents d'ados à épauler leur enfant pour que son chemin vers l'autonomie soit le plus serein et le plus sûr possible

Développer les possibilités de relais parental et de répit familial

Donner aux parents qui en ont besoin la possibilité de souffler, pour prévenir le burn-out parental

Améliorer les relations entre les familles et l'école, pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative

Aider les parents, quel que soit leur rapport à l'école et quelles que soient les épreuves qu'ils traversent, à tisser une collaboration fructueuse avec les équipes éducatives en vue de la réussite scolaire de leur enfant

Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux

Aider les parents à prévenir les conséquences néfastes à long terme sur la vie de leur enfant de conflits familiaux ou de ruptures familiales de toute nature

Favoriser le soutien par les pairs

Aider les parents à s'entraider, pour prévenir les situations d'isolement parental génératrices de multiples risques

Améliorer l'information des familles

Aider les parents à s'orienter dans l'offre de services et d'informations mise à leur disposition pour qu'ils puissent en tirer le meilleur parti

Parentalité
et égalité entre
les femmes
et les hommes

Parentalité
et précarité

Parentalité
et handicap

Parentalité
en outre-mer

ENJEUX TRANSVERSAUX

.....
Ce travail collectif a permis de :

- **fixer un cap pour la période 2018-2022,**
- **améliorer la lisibilité des offres auprès des familles** en mettant l'accent sur les parcours de vie et non plus sur les dispositifs, qui par leur acronyme (REAAP, LAEP, CLAS, PIF) n'étaient pas significatifs pour le grand public,
- **renforcer la coordination des différentes parties prenantes** de la politique de soutien à la parentalité (État, collectivités territoriales, branche Famille, associations, etc.).

.....
Afin que les contributions « École des parents et des éducateurs » soient le plus fidèle aux enjeux vécus sur le terrain, les participations aux six groupes de travail sur les huit menés au total ont pris la forme de binômes : 1 salarié de la FNEPE et 1 salarié d'une EPE, directeur ou coordinateur.

.....
La Fnepe adresse ses chaleureux remerciements à :

- **Blandine Sagot,**
directrice - *EPE Hérault*
- **Nathalie Roussel-Dugué,**
ex-directrice - *EPE Loire-Atlantique*
- **Marie-Aude lochem,**
animatrice et formatrice - *EPE Seine-et-Marne Sud*

Le réseau des EPE a nourri la réflexion de l'État et permis la promotion de pratiques exemplaires à déployer à l'échelle nationale.

PARTENARIAT EPE-CAF

LA PLACE DES EPE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

La première contractualisation pluriannuelle entre la CNAF et les associations nationales date de l'année 2000. Depuis lors, la commission d'action sociale de la CNAF souhaite que les fédérations nationales, dont la FNEPE, démontrent l'existence de liens de partenariat entre leurs associations locales adhérentes et les CAF.

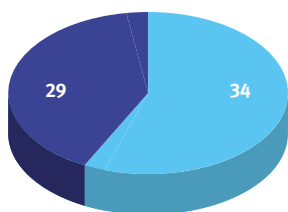
Il s'agit de déterminer comment les réseaux locaux s'approprient les axes de partenariat en collaboration avec les CAF et les déclinent en direction des familles.

En 2017, la FNEPE a donc réalisé un état des lieux des partenariats existants entre CAF et EPE, l'occasion de s'interroger sur les pratiques du réseau et d'approfondir la réflexion sur des pistes de développement. Ce travail est particulièrement pertinent dans le contexte de la future signature, en 2018, de la convention d'objectifs et de gestion (COG) État-CNAF.

Sur les 40 associations et actions labellisées qui composent le réseau des EPE, 34 mènent des actions financées et ou cofinancées dans le cadre du REAAP. Trois quarts des EPE animent également des actions hors REAAP.

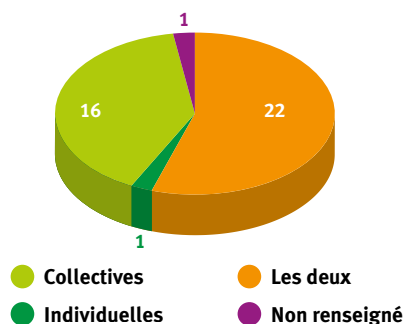
Dans la quasi-totalité des partenariats EPE-CAF, les actions menées sont de nature collectives ou collectives et individuelles. Les offres de service inscrites dans les territoires sont résolument tournées vers le collectif et la participation des familles à des actions favorisant l'échange et le partage d'expériences entre pairs.

Cadre des actions financées ou cofinancées par la CAF



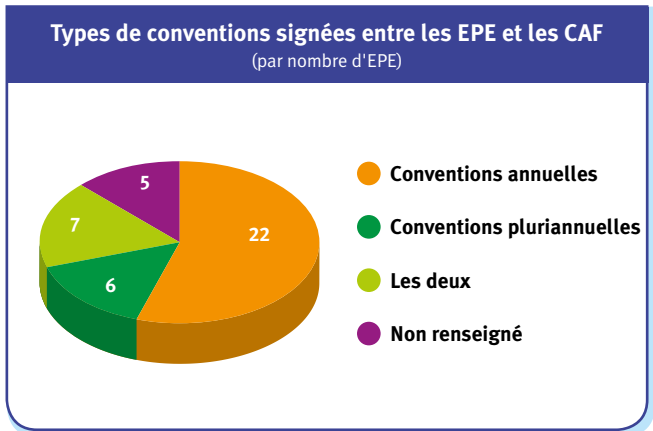
- Actions financées et/ou cofinancées dans le cadre du REAAP
- Autres actions financées ou cofinancées par la CAF (hors REAAP)

Types d'actions menées en partenariat avec les CAF (par nombre d'EPE)



Dans plus de la moitié des situations, l'EPE et la CAF ont contractualisé par l'intermédiaire d'une convention annuelle.

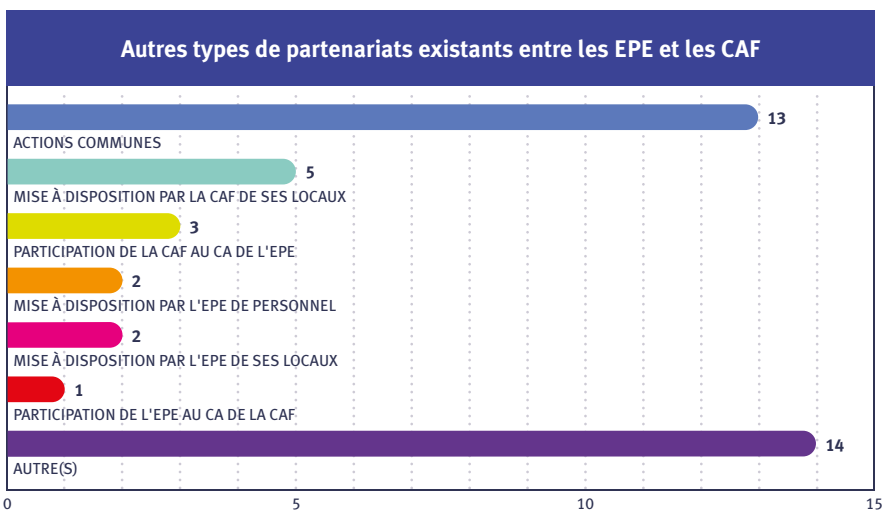
Si ce type de convention favorise une certaine flexibilité dans les actions portées, certaines EPE manquent néanmoins de visibilité d'une année à l'autre, ce qui constitue un contexte instable pour le développement et l'expérimentation de nouvelles actions.



27 EPE sur 40 déclarent avoir noué des partenariats hors cadre contractuel avec les CAF.

Ceux-ci prennent diverses formes : la conduite d'actions communes EPE-CAF (pour plus de 50%

des structures du réseau), des mises à disposition de personnel ou des locaux, ou encore la participation d'une EPE au CA d'une CAF et réciproquement.



Le partenariat avec la CNAF est un enjeu majeur pour le réseau des Écoles des parents et des éducateurs. Dans les départements, nombreuses sont les EPE qui se mobilisent quotidiennement auprès des jeunes et des parents par le biais d'actions rendues possibles grâce à leurs relations de proximité avec les CAF.

Cette enquête a mis en lumière la capacité des EPE à s'adapter et à innover en fonction des transformations observables sur leurs territoires d'actions, dans un contexte d'évolution continue des priorités.

PLAN INTERMINISTÉRIEL CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS

LA CONTRIBUTION DE LA FNEPE

Le plan interministériel de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants 2017-2019 vise à responsabiliser l'opinion publique sur les violences intrafamiliales (physiques, psychologiques, sexuelles) touchant les enfants.

Il comprend quatre grands axes d'intervention :

- AXE 1 :** l'amélioration de la connaissance et de la compréhension des mécanismes des violences ;
- AXE 2 :** la sensibilisation et la prévention ;
- AXE 3 :** la formation pour améliorer le repérage des violences ;
- AXE 4 :** l'accompagnement des enfants victimes de violences.

Ce premier plan interministériel élaboré en lien avec les ministères de la Justice, de la Santé et de l'Éducation nationale s'inscrit dans la continuité de la réforme de la protection de l'enfance et notamment de la loi du 14 mars 2016.

La FNEPE a été sollicitée par la DGCS pour participer à un groupe de travail visant à mieux protéger les enfants et les adolescents de l'exposition à la pornographie, notamment sur Internet.

Représentants des ministères, des instances et autorités de régulation, professionnels du numérique et des associations de protection de l'enfance mais également la FNEPE pour le soutien à la parentalité se sont réunis à quatre reprises entre le 25 avril et le 14 septembre.

5 actions majeures ont été proposées :

- 1** Clarifier le cadre juridique actuel et rendre effective l'interdiction d'accès aux mineurs aux sites pornographiques
- 2** Formaliser l'engagement des professionnels du numérique avec l'État pour la protection de l'enfance dans l'univers digital
- 3** Renforcer le soutien à la parentalité numérique
- 4** Sensibiliser les enfants et les adolescents aux dangers de la pornographie
- 5** Assurer une veille des évolutions des pratiques numériques dans le cadre de la protection de l'enfance

Ces préconisations ont été présentées lors de la journée nationale de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux enfants, le 2 mars 2018 dont l'objectif était de faire un point d'étape sur la mise en œuvre du plan interministériel un an après son lancement.

CRÉATION ET DIFFUSION DES LIVRETS DES PARENTS

Les livrets des parents saison 1 « Première naissance » (en 2016), et saison 2 « L'adolescence » auxquels la FNEPE a contribué participent également au déploiement de l'axe 2 du plan interministériel consacré à la sensibilisation et la prévention.



Ce livret des parents dédié à l'adolescence rédigé par le ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, avec le concours d'experts et de réseaux associatifs nationaux, dont la FNEPE, en partenariat avec la CNAF et la CCMSA, a été publié en mars 2017.

Il aborde différentes questions de la vie de l'adolescent (sommeil, écrans, règles de vie, sexualité, conduites à risque...) et ses implications pour les parents : rester parent tout en accompagnant l'autonomie, être vigilant, oser se faire aider. Des ressources pour aller plus loin (sites web et numéros de téléphone) sont référencées dans le livret.

Conçu comme un outil de prévention en matière d'accompagnement à la parentalité, le livret est envoyé par les CAF aux parents dont un enfant atteint l'âge de 11 ans en 2017. Il est également diffusé aux parents d'adolescents par la Mutualité sociale agricole ainsi que par différents réseaux associatifs dont la FNEPE.

Il est téléchargeable sur les sites :
www.mon-enfant.fr et www.msa.fr/vous-etes-particulier

Rester présent ne signifie pas continuer à être le même parent qu'auparavant. C'est donner à votre cadre éducatif plus de souplesse pour que votre fille ou votre garçon, devenu adolescent, puisse gagner en autonomie.



« Les EPE animent des réseaux parentalité locaux ou départementaux; ces réseaux sont des lieux ressources pour les professionnels: un espace-temps pour se poser, réfléchir à sa pratique, se questionner, trouver du soutien et des informations. »

Témoignage de professionnel du réseau EPE

05

• Thématiques
2017 •

JOURNÉE D'ÉTUDE

GRANDIR DANS L'ESTIME DE SOI À L'ÂGE DE L'ENFANCE

Le 26 janvier 2017, la FNEPE a organisé en partenariat avec les Petits citoyens, la fondation Apprentis d'Auteuil et la Croix-Rouge une journée d'étude sur l'estime de soi des enfants. Cet évènement, qui s'est tenu sous le patronage de Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, a réuni 200 participants, salariés et bénévoles des réseaux partenaires.

La première table ronde portait sur le rôle de la communauté éducative et la place des réseaux sociaux.

Pour traiter cette question, étaient présents :

- David Le Breton, anthropologue et sociologue, professeur à l'Université de Strasbourg,
- Michaël Stora, psychologue et psychanalyste, fondateur de l'Observatoire des Mondes Numériques en Sciences Humaines,
- Claudine Pepet, directrice du service Enfance de Léo Lagrange Sud-Ouest,
- Justine Atlan, directrice de l'association de prévention e-Enfance.

Les intervenants ont analysé les réseaux sociaux et les jeux vidéo en tant qu'espaces de construction identitaire et outils d'évaluation de l'estime de soi.

- Daniel Marcelli, professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et président de la FNEPE,
 - Sophie Marinopoulos, psychologue, psychanalyste, fondatrice du service associatif pour la Prévention et la promotion de la santé psychique (Hôpital Mère-Enfants – Nantes),
 - Bénédicte Sultan, professionnelle-relais en médiation auprès des petits à la maison Saint-Esprit à Orly,
- ont dialogué, lors de la seconde table-ronde, sur **les conditions nécessaires à l'élaboration d'un rapport au monde constructif et positif** : de la relation d'attachement parent-enfant à la démarche préventive de médiation pour un renforcement de l'image de soi.

Un compte-rendu de cette journée est consultable dans la revue *L'école des parents*, n°623, avril-mai-juin 2017.

« L'estime de soi a besoin de reconnaissance, de considération et d'attention. Parents et enseignants doivent encourager et féliciter l'enfant au lieu de stigmatiser ses erreurs, d'autant qu'elles lui permettent de progresser. »

Daniel Marcelli, président de la FNEPE



ESTIMO

UN KIT PÉDAGOGIQUE POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE

La journée d'étude du 26 janvier 2017 a été l'occasion de présenter Estimo, nouvel outil destiné à aider les 7-10 ans à mieux connaître et développer leurs cinq sens, source de leurs émotions, de leur découverte du monde et de leur estime de soi.



Créée par la FNEPE, les Petits citoyens, la fondation Apprentis d'Auteuil et la Croix-Rouge, Estimo est un support de médiation destiné aux professionnels de l'enfance.

Ce kit dont les activités peuvent être déployées indépendamment les unes des autres, selon les objectifs pédagogiques recherchés et la durée des temps d'animation est conçu pour des groupes d'enfants de 32 participants maximum.

Objectifs pédagogiques du jeu :

Comprendre
comment les
5 sens nous
accompagnent
dans notre
perception du
monde

Qualifier
les 5 sens
comme moyen
d'appréhension,
de jugement et / ou de
reconnaissance
de nos environnements
et de nous-mêmes

Connaître
nos aptitudes
sensorielles et
ce qu'elles nous
révèlent sur
notre capacité
à communiquer
avec le monde

Apprécier
comment les
5 sens aident
à gagner en
confiance en soi
pour découvrir
le monde et sa
diversité

Déterminer
des défis
personnels
et collectifs
pour aller à la
découverte du
monde

Développer
l'envie de jouer
avec les sens
pour mieux
découvrir
le monde
et soi-même

Depuis sa sortie,
Estimo a été diffusé
à 500 exemplaires



FORMATION

Dans la poursuite des travaux réalisés sur le thème « L'estime de soi des jeunes enfants », le 9 janvier 2018 à Paris, l'EPE de Seine-Maritime, en partenariat avec la FNEPE, a formé une vingtaine de bénévoles de la Croix-Rouge.

LA FORMATION ÉTAIT ORGANISÉE EN DEUX TEMPS :

des apports théoriques :

quelle définition de l'estime de soi ? comment aborder cette question avec les enfants ? quels sont les leviers / les freins pour construire l'estime que les enfants ont d'eux-mêmes ?

la présentation d'Estimo, à travers une introduction globale du projet et l'animation d'une partie avec présentation des différentes phases de jeu.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET OUTILS DE MÉDIATION

Le 16 juin 2017, la FNEPE a organisé une journée d'échange inter-EPE sur le thème des outils ludiques et innovants de médiation et de sensibilisation (jeu de plateau, photo langage, exposition, etc.). Ces derniers sont utilisés par les EPE pour soutenir et étayer la relation avec les familles, les jeunes mais également pour former les professionnels du monde socio-éducatif. Cette rencontre a permis d'avoir une connaissance approfondie des supports déployés par les bénévoles et professionnels EPE réseau et mutualiser les bonnes pratiques.

EXPOSITION

«VOYAGER AUX CÔTÉS DES PARENTS»

EPE de La Loire



Que met-on derrière cette notion de « parentalité » ? Les liens de parenté, la filiation, les rôles parentaux, etc. Cette exposition propose de **revenir sur les concepts de parentalité et de soutien à la parentalité**, en suscitant des interrogations et en bousculant nos représentations.

Exposition réalisée par l'EPE de la Loire, avec le soutien de la Caf Haute-Loire, de la MSA Auvergne et du Département de la Haute-Loire.

PHOTO LANGAGE

CARTE ÉMOTIONS BOUGRIBOUILLONS

EPE du Var



Un support utilisé par l'EPE du Var lors des consultations familiales et à l'espace de rencontres avec des enfants à partir de 3 ans.

Objectif pour l'enfant et le parent : repérer ses émotions. Le parent est témoin du choix de l'émotion par son enfant qui désigne une ou plusieurs cartes. **Un travail sur la reconnaissance et la place de chacun dans la relation s'effectue à travers ce support** (notamment pour les enfants et parents reçus dans le cadre de visites en présence d'un tiers sur demande du juge des enfants ou du juge aux affaires familiales).

LES CLÉS DU LANGAGE

FILM PRODUIT PAR DIALOGORIS

EPE de l'Hérault



Un film utilisé par l'EPE de l'Hérault comme **outil de sensibilisation auprès des parents sur le développement du langage chez le tout-petit.**

Qu'est-ce qui constitue le langage et comment se noue-t-il dès le début de la vie entre enfant et parent ?

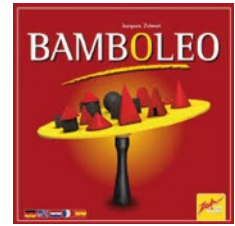
JEUX COOPÉRATIFS

EPE de la Seine-Maritime

Des jeux utilisés comme support au développement ou soutien à la relation parent-enfant lors de matinées jeux organisées par l'EPE de Seine-Maritime.

Présentation des jeux :

Bamboléo / Mama Mammut / Avanti Mare / Visionary



FORMATION

LE JEU AU SERVICE DE LA RELATION PARENT-ENFANT

À la demande de l'EPE du Loiret, la FNEPE a mis en place, le 9 octobre 2017, une action de formation ouverte à l'ensemble des bénévoles et professionnels des EPE. 15 stagiaires ont ainsi bénéficié d'une journée d'apprentissage et de réflexion sur le thème « Le jeu au service de la relation parent-enfant ».

Objectifs de cette formation :

- ❖ Acquérir des connaissances sur le développement de l'enfant,
- ❖ Comprendre les enjeux de la relation parent-enfant lors du jeu,
- ❖ Définir le jeu, son activité, et saisir son importance,
- ❖ Réfléchir à la place et la posture de l'animateur au sein d'un espace de jeux.

Cette formation a été animée par des personnes ressources du réseau : psychologue, enseignant et maître G des EPE de l'Orne et de Seine-Maritime ont transmis leur expertise, notamment sur le jeu coopératif.

Convaincu de l'importance du jeu dans la construction de la relation parent-enfant, le réseau des Epe continuera à se former sur cette thématique.

IMPLICATION DES EPE

AUPRÈS DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Chaque année, les Écoles des parents et des éducateurs en lien avec les familles des quartiers en difficulté, contribuent par leurs compétences et leur dynamisme à la mise en œuvre de la politique de la ville.

Suite à la **réforme de la politique de la ville** et à la signature des **nouveaux contrats de ville 2015-2020**, la FNEPE a réalisé une enquête auprès de son réseau visant un double objectif :

- ❖ Développer la connaissance des actions menées par les EPE : champs d'intervention, besoins, fragilités, évaluation,
- ❖ Améliorer la visibilité de ces actions auprès des familles, des jeunes, des partenaires associatifs et des pouvoirs publics.

70% des EPE interviennent dans des quartiers prioritaires

Ce travail a donné lieu à la **rédaction de la brochure *Accompagnement à la parentalité et politique de la ville***.

Outil de mutualisation des pratiques EPE, ce document est également un support de communication vis-à-vis des acteurs nationaux et locaux de la politique de la ville, et plus généralement du soutien à la parentalité. Ce rapport d'enquête témoigne de la volonté :

- ❖ **d'impulser une dynamique de développement** des actions EPE menées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,
- ❖ **permettre aux EPE de se saisir de l'ensemble des dispositifs déjà existants** : programmes de réussite éducative, conseils citoyens ou tout autre dispositif s'adressant aux publics accompagnés par nos structures (jeunes, familles, professionnels de l'enfance et de l'éducation...).



En 2017, 500 exemplaires de la brochure ont été diffusés au réseau des EPE, aux partenaires nationaux et locaux ainsi qu'au CGET.

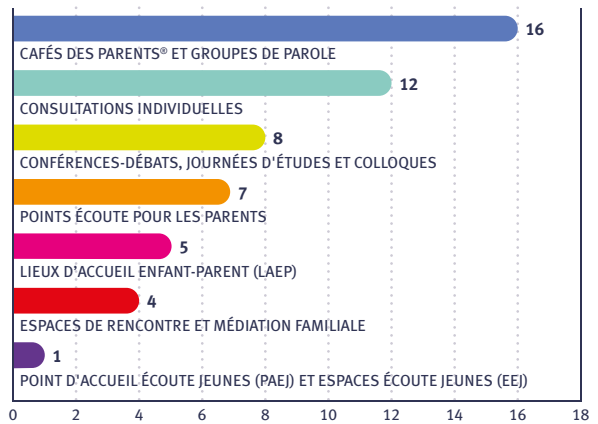


EXTRAITS DE L'ENQUÊTE :

L'hétérogénéité des associations du réseau EPE, qui agissent au quotidien dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, est l'assurance d'une grande diversité d'actions dans l'accompagnement des familles.

Au total, 47 actions collectives et 26 espaces individualisés sont portés par les EPE dans les quartiers prioritaires.

ACTIONS ET DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LES EPE DANS LES QUARTIERS



Afin d'illustrer les différentes actions portées par le réseau EPE, 7 initiatives sont détaillées dans cette brochure :

... FICHE 1 :

Animation du Point écoute pour les parents®
par l'EPE de l'Hérault

... FICHE 2 :

L'approche culturelle dans les pratiques quotidiennes
par l'EPE du Tarn

... FICHE 3 :

Accompagnement à la scolarité et aide méthodologique
par l'EPE de l'Orne

... FICHE 4 :

Prévenir les situations de violence par l'EPE des Bouches-du-Rhône

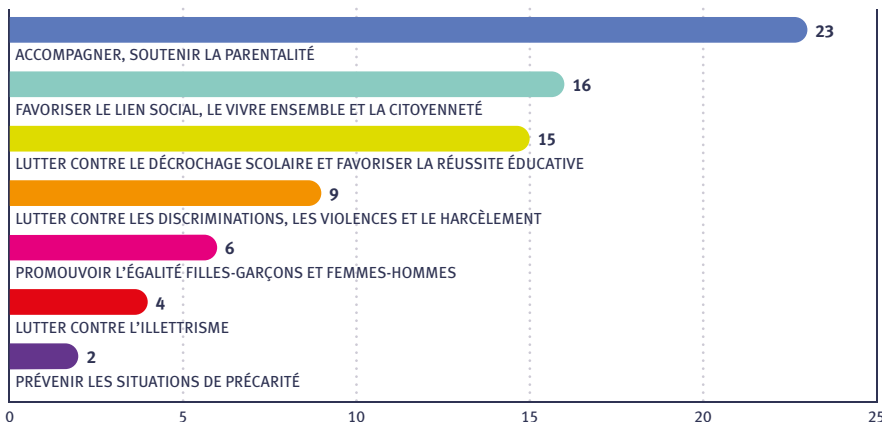
... FICHE 5 :

Sensibilisation au sexisme dans un lycée professionnel
par l'EPE de Seine-Maritime

... FICHE 6 :

Prévention de l'illettrisme et de l'échec de l'apprentissage de la lecture
par l'EPE du Calvados

THÉMATIQUES DES ACTIONS MENÉES



La brochure *Accompagnement à la parentalité et politique de la ville 2016-2017* est téléchargeable sur le site de la FNEPE : www.ecoledesparents.org

MOBILISATION DU RÉSEAU EPE



Dans la continuité des travaux menés depuis 2015, la FNEPE a poursuivi son travail de soutien aux EPE dans le champ de la prévention de la radicalisation.

Elle les a invitées à répondre aux appels d'offres passés localement par les préfetures afin de mettre en place des

actions destinées au repérage et à la prise en charge des jeunes présentant des signes de radicalisation, ainsi qu'à l'accompagnement de leurs familles.

La FNEPE participe également au projet de cartographie nationale des actions de prévention de la radicalisation piloté par le SG-CIPDR et le CGET.

En juin 2017, les EPE ont participé à un recensement exhaustif des actions qu'elles conduisent dans ce cadre.

Aujourd'hui, 28 EPE mènent des actions de prévention de la radicalisation ou sont prêtes à s'y engager.

Si la majorité des EPE anime des actions de prévention primaire, historiquement plus ancrée dans les pratiques professionnelles du réseau, un certain nombre d'EPE est également mobilisé dans la prévention secondaire.

Suite à cet état des lieux, une synthèse a été rédigée et adressée à l'ensemble du réseau.

À la demande du SG-CIPDR, Daniel Marcelli, président d'honneur de la FNEPE et Alexandra Christides, directrice, ont été interviewés pour rendre compte du rôle des EPE dans la politique publique de prévention de la radicalisation.

Les vidéos sont consultables sur le site Youtube du SG-CIPDR.

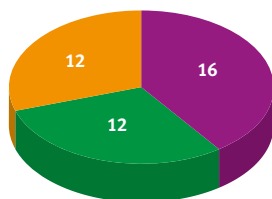


Afin de prévenir le phénomène de radicalisation chez les jeunes, Daniel Marcelli décrypte les processus psychologiques à l'œuvre dans le processus de radicalisation, les premiers signes de radicalisation, les différences entre filles et garçons. Et liste quelques actions qui peuvent permettre de prévenir ce phénomène.



Alexandra Christides décrit le travail mené par le réseau EPE auprès des familles. Afin de sensibiliser et de prévenir le phénomène de radicalisation, plusieurs types d'actions sont proposés : ateliers d'éducation aux images, groupes de parole, entretiens individuels avec des éducateurs, des psychologues ou des psychiatres.

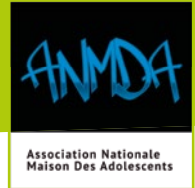
Animation d'actions de prévention de la radicalisation (par nombre d'EPE)



- L'EPE anime une ou plusieurs actions
- L'EPE ne mène aucune action
- L'EPE ne mène aucune action mais est prête à s'engager

SÉMINAIRE D'ÉCHANGES INTER-RÉSEAUX

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS
LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT
DES FAMILLES



À l'automne 2017, la FNEPE en partenariat avec l'ANMDA, a organisé un séminaire de trois jours sur les pratiques professionnelles des EPE et des MDA dans le champ de la prévention de la radicalisation.

Afin d'organiser les débats, quatre thèmes ont été prédéfinis : **la gestion de l'urgence dans le travail social, des partenariats parfois inédits (justice, police, renseignement territorial...), la place du religieux dans les pratiques et le processus psychique de la radicalisation.**

Des acteurs associatifs ont été invités à apporter leur éclairage : la Fédération Addiction, la Sauvegarde 93 et la Fédération française de psychiatrie. La troisième journée a été l'occasion de formuler des préconisations en matière d'accompagnement et de prise en charge des publics. **Un guide présentant les échanges et les résultats de ce séminaire sera publié en mai 2018.**

Ce séminaire avait quatre objectifs :

- ❖ Recenser, capitaliser et apprécier les actions mises en place dans les réseaux EPE et MDA ;
- ❖ Identifier les pratiques innovantes et probantes dans le champ de la prévention de la radicalisation, développées par les deux réseaux ;
- ❖ Sensibiliser/former les professionnels des deux réseaux à l'accompagnement et la prévention de la radicalisation ;
- ❖ Établir des préconisations en matière d'organisation interne et externe, d'intervention auprès des publics, de postures professionnelles, etc.

PARTICIPATION DE LA FNEPE AU DÉBAT PUBLIC



La FNEPE et les EPE ont participé le 3 février 2017

à une journée nationale d'échanges de pratiques et de valorisation d'expérimentations de terrain en matière de prévention de la radicalisation. Cette rencontre organisée par la DGCS est intervenue dans le cadre du plan gouvernemental d'actions contre la radicalisation et le terrorisme et des travaux engagés par le ministère des Familles.



Le 16 mars 2016, la commission des lois du Sénat a créé une mission d'information sur le désendoctrinement, le désembrigadement et la réinsertion des djihadistes en France et en Europe, confiée à Mmes Esther Benbassa et Catherine Troendlé. **La FNEPE a été auditionnée par les deux sénatrices le 3 mai 2017.** Le rapport final, présenté le 12 juillet 2017 est disponible sur le site du Sénat (www.senat.fr)

RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ

La FNEPE et *L'école des parents* de l'Hérault (EPE 34) ont participé, le 19 janvier 2018, à une journée d'étude sur le thème « Agir dans une perspective de réduction-non aggravation des inégalités sociales de santé (ISS) - Quels cadres politiques et institutionnels - quels repères ? Quelles stratégies d'action ? ». Cette rencontre organisée par la Société française de santé publique (SFSP) constitue la deuxième journée d'un séminaire de trois jours, débuté en 2016.

Introduite par Pierre Lombrail, membre du bureau de la SFSP, la matinée a permis d'expliquer le contexte politique dans lequel s'inscrivait cette rencontre.

- Le Dr Zinna BESSA, sous-directrice « Santé des populations et prévention des maladies chroniques » à la **Direction générale de la santé (DGS)** a rappelé que la lutte contre les ISS est au cœur de la stratégie nationale de santé 2018-2022 et doit répondre à un enjeu de décloisonnement intersectoriel et interministériel.
- La **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)**, a présenté, quant à elle, les premiers résultats de la concertation 2017 sur la stratégie nationale de soutien à la parentalité. Cette journée a également été l'occasion d'échanger sur les premiers éléments de la future convention d'objectifs et de gestion entre l'État et la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF).
- Christine Colin, **professeure de santé publique à Montréal**, a conclu cette matinée sur le thème « Accompagner les parents, réduire les inégalités sociales de santé : sur quoi et comment agir ? », en exposant quelques points de repère permettant d'en saisir les enjeux.



Quatre ateliers ont permis aux professionnels d'échanger et de construire des propositions pour la **rédaction d'un guide** qui sera publié à l'issue de la troisième journée du séminaire. L'atelier « Soutenir la fonction parentale tout au long de la vie... » a donné l'occasion à l'EPE 34 de **présenter le dispositif Point écoute pour les parents®** et de **démontrer comment, par la mise en œuvre de telles actions, les EPE sont des acteurs majeurs en matière de lutte contre les ISS.**

Plus d'informations sur le site de l'EPE 34 : www.epe34.com/parents/points-ecoute-paej/

Le partenariat de la FNEPE avec la Société française de santé publique se poursuivra en 2018 dans le cadre de l'organisation de l'ultime journée du séminaire, sur le thème de l'éthique.

PARTENARIAT HARMONIE MUTUELLE : WEBINAIRE PARENTALITÉ



En 2017, la collaboration entre la FNEPE et Harmonie mutuelle a pris une forme inédite : la création d'un webinaire, une conférence sur internet proposée aux adhérents de la mutuelle, parents d'enfants de 0 à 6 ans dans le cadre du programme La Santé de votre enfant.

L'EPE de la Moselle a préparé et animé ce webinaire, le 23 novembre 2017, sur le thème « *Parents fatigués... découvrez l'éducation respectueuse pour un quotidien plus serein* ».

Sarah Hatuna, psychologue, et Bernadette Macé, responsable du pôle parentalité et conjugalité de l'EPE 57, toutes deux animatrices d'ateliers des parents consacrés à la communication bienveillante, sont intervenues pendant 45 minutes auprès des parents mutualistes par le biais d'une interface web dédiée. Une présentation power point, préparée par l'EPE a servi de support visuel durant le webinaire.

Différentes modalités d'animation et d'interaction avec les parents ont été proposées le temps de la conférence en ligne :

- la possibilité de poser des questions aux intervenantes via un espace « chat »,
- l'opportunité de répondre à un sondage en ligne instantané.

150 parents ont participé à ce premier webinaire parentalité

Ce webinaire qui a permis une première sensibilisation à la notion d'éducation respectueuse s'est clôturé par une invitation à prolonger les échanges au sein de l'EPE la plus proche du domicile des adhérents. Une présentation globale des EPE accompagnée de la carte du réseau a été exposée aux participants.

Ce nouveau format d'action a constitué une expérience positive pour le réseau des EPE et Harmonie mutuelle. Une suite sera envisagée pour 2018. L'enregistrement vidéo du webinaire est disponible sur la chaîne YouTube d'Harmonie mutuelle : <https://youtu.be/eHGxTaruKJY>



Santé
enfant

Parents fatigués... découvrez
l'éducation respectueuse
pour un quotidien plus serein

Jeudi 23 novembre 2017



CONCEPTION ET RÉALISATION

Coordination : Noémie Offret
Réalisation graphique : Sébastien Prieur
Impression : Corlet Numérique

FNEPE



🏠 180 bis rue de Grenelle | 75007 Paris
📞 Tél. : 01 47 53 62 70
📠 Fax : 01 47 53 62 84
✉ contact@ecoledesparents.org

 www.ecoledesparents.org